

ARL-1501 Archéologie grecque

Hiver 2021

Professeur : Thierry Petit

Bureau : DKN 5256

Tél. : 418 656 2131 #411356

Thierry.Petit@hst.ulaval.ca

Réception des étudiants* : sur rendez-vous par courriel.

* Le masculin est ici utilisé à titre épicène

Objectifs

Au sortir du cours, l'étudiant devra être capable de :

1. Définir techniquement et stylistiquement ce qu'est l'archéologie grecque dans ses principaux aspects : architecture, sculpture, céramique, etc.
2. Situer cette production artefactuelle dans le cadre topographique, sociologique et historique d'une Cité-État grecque (*Polis*) aux époques archaïque et classique, puis dans celui des royaumes hellénistiques

Contenu

Le cours abordera les différents aspects de la civilisation matérielle de la Grèce antique, en prenant comme cadre la Cité-État grecque (*Polis*) et les royaumes issus de l'empire d'Alexandre, depuis l'époque archaïque (début du I^{er} millénaire av.) jusqu'à la fin de l'époque hellénistique (fin du I^{er} millénaire av.). On traitera donc quelques grands thèmes :

Les origines de la Grèce : la civilisation mycénienne, les « Âges obscurs »; la *polis* grecque, à la fois dans le monde grec « métropolitain » (Grèce égéenne) et colonial (expansion méditerranéenne) ; les royaumes issus de l'empire d'Alexandre et les fondations des grandes métropoles hellénistiques. On examinera les composantes monumentales d'une cité, divers aspects de la production artefactuelle grecque (architecture, statuaire, céramique, etc.), les rapports entre cité et sanctuaires, cité et nécropoles, etc.

Bibliographie

Afin de tirer tout le bénéfice du cours magistral, l'étudiant se référera à l'ouvrage de R. ETIENNE, Chr. MÜLLER et Fr. PROST, *Archéologie historique de la Grèce antique*, 3^e éd. augmentée, Paris, Ellipses, 2014, dont la lecture est **obligatoire** (à l'exception du chapitre 4).

Une bibliographie plus détaillée sera fournie aux étudiants en début de session et au début de chaque séance.

Fonctionnement

Le cours est constitué des présentations magistrales hebdomadaires du professeur (3 heures par semaine). Une part importante de l'apprentissage incombe cependant à l'étudiant par la mise à jour de ses notes de cours et l'approfondissement des questions évoquées au cours.

Une bibliographie plus détaillée sera fournie aux étudiants en fonction des thèmes abordés. Les illustrations présentées au cours seront mises à leur disposition par voie électronique. Les codes d'accès à ces documents seront envoyés par courriel aux étudiants inscrits aux cours sur leur **adresse académique** (@ulaval). Ils doivent s'assurer au préalable que leur compte est fonctionnel et à jour. Toute correspondance afférente au cours doit être adressée et reçue avec cette même adresse.

Il va de soi qu'un travail régulier et soutenu facilitera grandement l'acquisition des notions de base sur lesquelles l'étudiant sera évalué. À cette fin, la bibliographie générale, celle évoquée au cours de chaque séance, ainsi que celle qui se trouve à la fin de chaque chapitre du manuel de référence constituent une base de travail adéquate.

Évaluation

Deux examens et un commentaire oral de document constitueront l'évaluation de ce cours. La répartition proportionnelle des notes se présente comme suit :

- ◆ **Premier examen (40 %)**
- ◆ **Second examen (40%)**
- ◆ **Commentaire oral d'un document (édifice, artefact ou série d'artefacts) (20%)**

Le commentaire oral de document est un travail commun (pour la distinction entre « travail commun » et « travail collectif », voir les articles 9, 24 et 25 du règlement disciplinaire : https://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire_a_l_intention_des_etudiants_CA-2016-91.pdf). Il se fera selon la procédure suivante : les étudiants, par équipe de deux, choisiront un document à commenter dans une liste fournie plusieurs semaines à l'avance. Ils le prépareront par un travail de recherche commun. Le jour de l'examen, ils présenteront leur sujet ensemble oralement devant le professeur. Pour ce faire, ils pourront disposer d'un plan de l'exposé réduit aux titres des parties, d'une bibliographie et, le cas échéant, d'illustrations (le tout est à remettre au professeur après l'examen). L'ordre de passage sera déterminé au préalable et les étudiants seront convoqués à l'heure dite.

Vous devez donc présenter le sujet à deux. Votre exposé devra durer environ 20 minutes (quelque 10 minutes chacun, selon des séquences à déterminer entre vous). La note portant sur le fond de l'exposé (exactitude et pertinence des renseignements, logique du plan, etc.) est commune aux deux co-équipiers (sur 10 points). La note sur la forme (facilité d'élocution, correction de la langue, attitude générale) est distincte (sur 10 points également).

La somme des trois notes numériques, qui représentera la note finale pour ce cours, sera convertie en une lettre : de A+ à E (11 en tout). La conversion de la note numérique en lettre sera faite proportionnellement à la note numérique moyenne du groupe qui correspondra à B-; toutefois le professeur se réserve le droit de moduler la répartition statistique des notes en fonction du niveau général du groupe.

Mesures d'aménagement des examens (dites d'« accommodation » [sic])

Les étudiants ayant droit à des mesures d'aménagement des examens doivent, dans les deux semaines suivant le début des cours, activer ces mesures dans l'onglet *Accommodements* de monPortail.

Les étudiants qui obtiennent un rendez-vous en cours de session doivent aussitôt activer leurs accommodements.

Politique du Département à l'égard de la langue française

Selon la politique adoptée au Département des Sciences historiques et en conformité avec la volonté facultaire et universitaire, jusqu'à 20% des points peuvent être retirés pour déficiences ou incorrections formelle. [Politiques départementales](#)

Il est fortement suggéré aux étudiants éprouvant des difficultés d'expression écrite en français de recourir aux services de *l'École des langues de l'Université Laval*, qui offre notamment des cours de mise à niveau en français langue maternelle.

Pour la rédaction de textes, la bibliothèque offre aussi un soutien personnalisé : soutien-redaction@bibl.ulaval.ca.

Politique sur le plagiat

Conformément aux articles 28 et 29 du *Règlement disciplinaire* de l'Université Laval, le Département des Sciences historiques ne tolère aucune forme de copie ou d'emprunt de l'œuvre d'autrui (personnes, institutions, organismes, sites Web, etc.), qui n'identifieraient pas clairement la source de l'emprunt selon une méthode de citation en usage dans les différentes disciplines scientifiques (guillemets et référence bibliographique). De telles pratiques transgressent les principes éthiques fondamentaux des disciplines scientifiques, et constituent un plagiat. La réutilisation d'un travail présenté dans le cadre d'un autre cours est également assimilée à du plagiat.

N.B. : Un outil informatique de détection du plagiat est désormais mis à la disposition du professeur lors de la correction des travaux.

[Politiques départementales](#)

Quelques règles de bonne conduite

Les cours commencent et finissent à l'heure. Il est demandé d'aviser le professeur à l'avance si vous prévoyez d'arriver en retard ou de partir avant la fin du cours.

Une pause d'une quinzaine de minutes est prévue au milieu du cours. À moins de circonstances impérieuses, il convient d'attendre celle-ci pour sortir de la classe et satisfaire ses besoins de tous ordres...

En particulier, il faut s'abstenir de manger au cours. Il est permis de boire de l'eau, des jus de fruits ou des boissons chaudes dans des contenants dûment fermés (à l'instar des règles en vigueur à la bibliothèque).

L'usage des ordinateurs portables et tablettes tactiles n'est admis que s'il sert directement le travail réalisé en cours (prise de notes). En conséquence, la consultation des sites internet, messageries personnelles et réseaux dits « sociaux » est également inappropriée, sauf autorisation expresse et préalable du professeur. L'utilisation des téléphones cellulaires, même en mode silencieux, l'envoi et la consultation de textos pendant les cours trahissent un manque de courtoisie, autant à l'égard des autres étudiants que de l'enseignant. Plus important encore : pour porter ses fruits, l'assistance au cours demande de la concentration de la part de l'étudiant, concentration qui est largement compromise par l'irruption des rumeurs et des fureurs séculières.